

1. Contrat d'objectifs territorial (COT) : présentation de la méthodologie.
2. Os-Marsillon : vente d'une emprise à la SAS des Gaves pour l'implantation d'un centre de tri de La Poste.
3. Contrat Local de Santé (CLS) Lacq-Orthez Béarn des Gaves : point d'avancement et premières fiches actions.
4. Restauration en régie des crèches d'Orthez, Baigts-de-Béarn et Sault-de-Navailles - bilan 2021 au terme de la 1^{ère} année de fonctionnement.
5. Autorisation donnée au Président de signer des marchés (procédures formalisées).
6. Information au Bureau concernant l'attribution de marchés (procédures adaptées).
7. Autorisation donnée au Président de signer des avenants (procédure formalisée) :

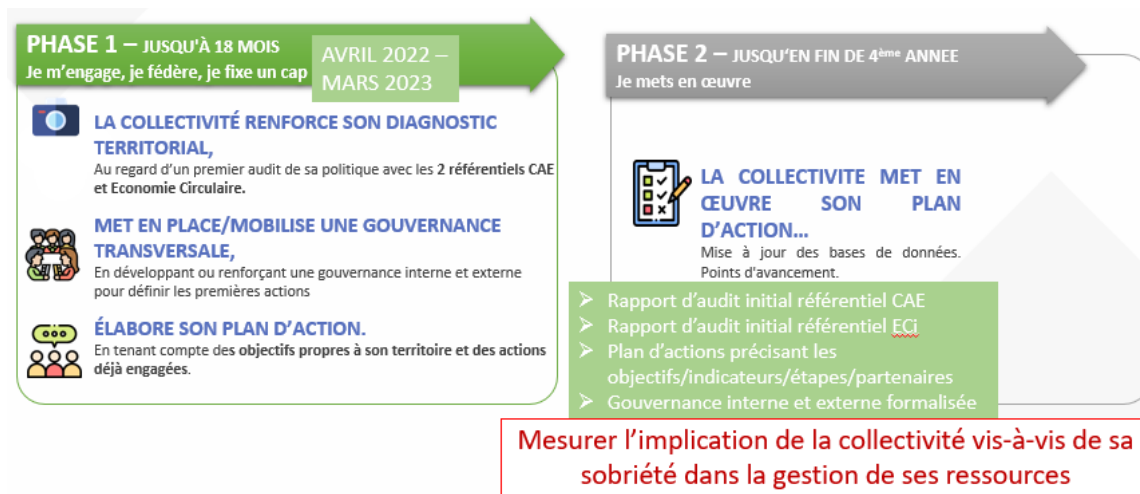
1. CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL (COT) : PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

❖ COT – DÉMARCHE, MOBILISATION & GOUVERNANCE

COT - Accompagnement au service de la collectivité

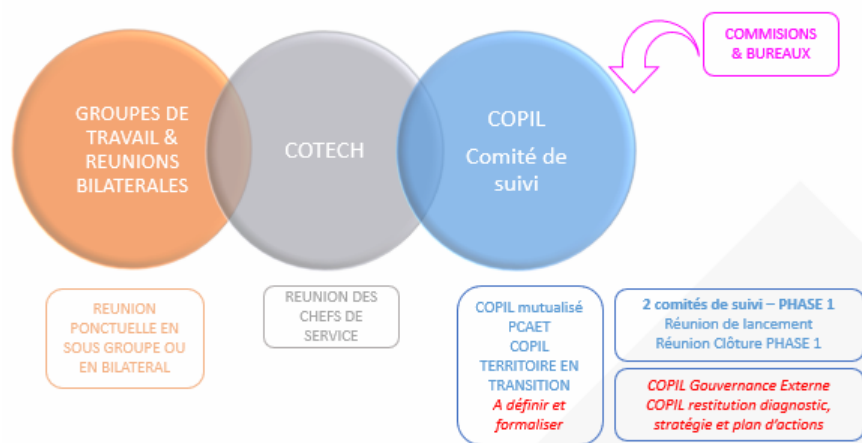
- Un accompagnement méthodologique et technique :
 - Un cadre méthodologique des référentiels Territoires Engagés Transition Ecologique volets Climat-Air-Energie (CAE) et Economie Circulaire (Eci)
 - L'appui spécifique d'un conseiller pour le volet Climat Air Energie (état des lieux et renseignement du référentiel, aide à la conception du programme d'actions, animation en interne) et d'un AMO ECI (bilan, suivi, appui) financés par l'Ademe
 - Des audits réalisés par des cabinets conseils experts (financés par l'Ademe)
- Un accompagnement financier où le versement de la subvention est conditionné à l'atteinte d'objectifs

Etat des lieux partagé et cohérence du territoire



Instances de suivi et de pilotage

Mutualiser les instances dans une perspective d'efficacité et de préfiguration d'une gouvernance transversale.



❖ GOVERNANCE COMMUNE POUR LES DOCUMENTS PLUI/PLH/PCAET-COT

Que va permettre le COT ?

La mesure et l'évaluation de l'action de la collectivité sur climat/air/énergie et économie circulaire

- ⇒ identification des faiblesses et atouts, pistes d'amélioration pour définir un plan d'actions à travers des objectifs à atteindre d'où l'imbrication directe avec le PCAET

Proposition de gouvernance politique

- Chaque document PLH, PCAET(+COT) et PLUI sera suivi par un comité de pilotage dédié comprenant des élus mais également des représentants d'organismes extérieurs.
- Chaque COPIL se retrouvera au minimum pour la validation des phases essentielles : diagnostic/stratégie/plan d'action
- Donc l'idée serait de disposer d'un groupe d'élus commun à tous ces COPILS.

Le bureau valide la gouvernance.

2. OS-MARSILLON : VENTE D'UNE EMPRISE A LA SAS DES GAVES POUR L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE TRI DE LA POSTE

Dans un courrier en date du 2 février 2022, M. Michel CELEGHIN, gérant de la SAS des Gaves, informait la communauté de communes Lacq-Orthez que la Poste avait lancé un appel d'offres pour la création d'un centre de tri postal dans les environs de Mourenx et que le dossier porté par sa société avait été retenu.

Le projet a pour but l'implantation d'un bâtiment d'environ 1 000 m² comprenant un parking de 3 500 m² sur des terrains appartenant, en partie, à la CCLO à Os-Marsillon. L'ensemble est destiné à un centre de tri et de diffusion pour les colis et la création d'un « carré Pro » réservé aux professionnels sous la forme d'un drive. A ce jour, ce type de service n'existe pas sur notre territoire. 35 personnes travailleront sur le site.

Le bureau émet un avis favorable à cette vente.

3. CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS) LACQ-ORTHEZ BEARN DES GAVES : POINT D'AVANCEMENT ET PREMIERES FICHES ACTIONS

Rappel :

- Le calendrier :

1 ^{er} Semestre 2021	2 ^e semestre 2021	1 ^{er} semestre 2022	Septembre 2022
<ul style="list-style-type: none">• Réalisation du diagnostic<ul style="list-style-type: none">- récupération des données- échanges avec les partenaires et le réseau CLS <p>→ COPIL de lancement, validation des éléments et calendrier</p>	<ul style="list-style-type: none">• Lancement des groupes de travail• Rencontres des partenaires• Définition des actions <p>→ Ecriture des fiches actions</p>	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite des groupes de travail et écriture des FA <p>→ Séance plénière avec les professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none">• COPIL de validation du projet CLS <p>→ Contractualisation</p> <p>→ Mise en œuvre et animation du contrat</p>

- Les axes de travail définis et copilotés :
 - Accès au soin et coordination (CCLO / CCBG + CHO / CH Pyr),
 - Prévention et promotion de la santé (CCLO / CCBG + ARS / CPAM),
 - Accompagnement à la perte d'autonomie (CCLO / CCBG + CD64 / SDSEI),
 - Pour un environnement favorable à la santé (CCLO / CCBG + ARS / IREPS).

Elaboration du contrat :

- Partenaires associés :
 - tous les professionnels de santé du territoire dont structures sanitaires et médico-sociales : centres hospitaliers Orthez et Pau, CCAS, SSIAD, SAAD, ESAT, ADAPEI, EHPAD, SDSEI, MDA, IME, etc.,
 - les communes,
 - les structures porteuses de dispositifs de prévention / promotion santé, les centres sociaux, etc. (liste non exhaustive).
- Soit 135 personnes qui participent à l'élaboration du contrat.
- Modalités de travail :
 - Des ateliers collectifs organisés tout au long de l'élaboration du contrat : 8 en 2021 et 8 en 2022,
 - Plus de 60 échanges ou rencontres bilatérales.
- Les premières fiches projets émergentes :
 - Axe 1 - Accès au soin et coordination : « Développer les équipes mobiles et relais locaux de la Maison des Ados de Pau » - Pilote : Maison des adolescents de Pau.
 - Axe 2 - Promotion et prévention santé : « Repérage et prévention des violences intrafamiliales » - Copilotes : le Département et l'association « du côté des femmes ».
 - Axe 3 - Accompagnement à la perte d'autonomie : « Renforcer la connaissance de l'offre locale présente et des acteurs » - Copilotes : CCLO/CCBG et PTA.

Le bureau prend acte de ces éléments.

4. RESTAURATION EN REGIE DES CRECHES D'ORTHEZ, BAIGTS-DE-BEARN ET SAULT-DE-NAVAILLES - BILAN 2021 AU TERME DE LA 1ERE ANNEE DE FONCTIONNEMENT

Les deux cuisinières, 1 à temps complet et l'autre, aide cuisinière, à mi-temps sélectionnent des produits bio et locaux. Elles proposent, chaque jour, 80 repas de qualité aux enfants des crèches d'Orthez, de Baigts-de-Béarn et de Sault-de-Navailles.

La livraison des repas à Baigts et Sault-de-Navailles se fait en liaison froide par l'aide cuisinière.

Comme les autres crèches intercommunales, la crèche d'Orthez s'est engagée dans la démarche de labellisation ECOCERT qui oblige les professionnels de la PE à répondre à un certain nombre d'engagements au quotidien.

Obtention non pas de la 1ère carotte mais de la 2ème, le 20 octobre 2021.

Ce palier franchi récompense le travail des cuisinières et vise aussi à satisfaire les parents, soucieux de la qualité de l'alimentation proposée à leurs enfants, et des conséquences à terme sur la santé de chacun.

- 40,9 % produits bio (% de la valeur d'achat CCLO) : au moins 30% demandé en 2021 en niveau 2 et avec le nouveau référentiel, 40 % de bio),
- TOTAL produits bio et locaux : 71,6 %,
- Menu validé par une diététicienne,
- Affichage en crèche des fournisseurs à côté des menus.

Les crèches intercommunales ont été récompensées du prix « 2ème carotte » label ECOCERT le 20 octobre 2021.



Le Président et l'ensemble du bureau félicitent les équipes au service des enfants.

5. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES) :

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à la fourniture et livraison de matériels et véhicules routiers pour la communauté de communes de Lacq-Orthez - Matériels pour le service espaces verts – relance lot 2 déclaré sans suite avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres, les Etablissements VERCAUTEREN (64140 Lons) et ce, pour un montant estimatif de 25 870 € HT.

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à l'entretien manuel du plan local de randonnées de la communauté de communes de Lacq-Orthez-Marché réservé à des structures d'insertion par l'activité économique relance après déclaration sans suite avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres, à savoir : LES COTEAUX HAUTS DE GARONNE ENTREPRISE (33310 Lormont) pour un montant de 7 980 € HT, l'association CIEL (64150 Mourenx) pour un montant de 11 030 € HT et EMPLOIS VERTS ESPACE INFOS JEUNES (64300 Orthez) pour un montant de 11 000 € HT.

6. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES ADAPTEES) :

Le bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Maîtrise d'œuvre pour la révision du Plan Local de Randonnées de la communauté de communes de Lacq-Orthez - Relance après déclaration sans suite pour motif d'infructuosité,
- Achat de mobilier professionnel du Bistrot M à la société de financement CORHOFI suite à la liquidation judiciaire de la société JAN (exploitante du restaurant),
- Achat de mobilier professionnel du Bistrot M par vente aux enchères sur désignation suite à la liquidation judiciaire de la société JAN (exploitante du restaurant).

7. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT SUIVANT (PROCEDURE FORMALISEE) :

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n°3 au marché relatif à la fourniture de matériel électrique et spécifique éclairage public pour la communauté de communes de Lacq-Orthez ; avenant ayant pour objet d'accepter une nouvelle revalorisation des prix des câbles pour une période de six mois maximum à compter de la signature de l'avenant. A l'issue de cette période, la situation devra de nouveau être réexaminée. En effet, dans le contexte actuel persistant de hausse des prix des matériaux et matières première, l'entreprise CGED indique que les fournitures objet du marché restent directement impactées par ce contexte inflationniste et qu'elle n'est de ce fait toujours pas en mesure de livrer les produits concernés.

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n° 1 au lot 1 (paillage végétal) du marché relatif à la fourniture de matériaux d'aménagement pour la communauté de communes de Lacq-Orthez ; avenant ayant pour objet d'accepter la nouvelle proposition de la société SAS CIC – Compagnie Industrielle et Commerciale pour une période de six mois maximum à compter de la signature de l'avenant. A l'issue de cette période, la situation devra être réexaminée. En effet, depuis quelques mois, la hausse de la demande mondiale du bois sur pied est telle que le prix des matières premières issues des connexes du bois augmente très fortement.

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n° 1 au lot 4 (matériaux de protection) au marché relatif à la fourniture de matériaux d'aménagement pour la communauté de communes de Lacq-Orthez ; avenant ayant pour objet d'accepter la nouvelle proposition de la société SAS CIC – Compagnie Industrielle et Commerciale pour une période de six mois maximum à compter de la signature de l'avenant. A l'issue de cette période, la situation devra être réexaminée. En effet, l'année 2021 s'est caractérisée par une reprise économique telle que la demande de polymère a rapidement progressé et les stocks des pétrochimiques ont commencé à fondre engendrant ainsi le début des pénuries de plastique. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande a rapidement entraîné l'explosion historique des cours des matières premières. Les annonces d'application de « surcharges énergétiques (gaz) », les ralentissements des flux internationaux entre 2020 et 2021 ainsi que la raréfaction des containers n'ont pas arrangé les choses.
